

CAE : 07/02/2024 16h00-17h30

- Codification des demandes d'inscription au mouvement intra académie
- Proposition de codification des demandes d'inscription au mouvement inter académies "sortants"



CAE : 21/03/2024 14h00 -16h00

- Codification des demandes d'inscription au mouvement inter académies 'entrants'
- Préparation du mouvement : maîtres en perte d'heures et possibilités de résorption, compléments et regroupements de service en phase T.R.M., création des supports stagiaires



CAE : 30/04/2024 14h-15h

- Validation du document de travail : heures vacantes et susceptibles de l'être, classement des candidatures pour chaque service,



CAE : 02 & 13/05/2024 09h-18h

- Propositions de la C.A.E. : mouvement intra et inter académies
- Affectation des lauréats concours



CAE : xx/07/2024 14h-17h

- Propositions d'affectation en année de stage pour les lauréats des concours, remontées C.N.A.

29/04 envoi par les C.E. des candidatures reçues

30/04 envoi par la CAE des candidatures classées

10/05 communication par les C.E. de leurs avis

13/05 envoi par la CAE des propositions

du 11 au 28 avril 2024 : publication des heures vacantes et susceptibles de l'être - Saisie des vœux par les maîtres

du 29 avril au 15 mai 2024, les chefs d'établissement étudient les candidatures reçues en tenant compte du classement proposé par la C.A.E

15 mai 2024 : date limite du traitement des candidatures par les chefs d'établissement

C.C.M.A.
6 & 7 juin 2024

C.C.M.A.
02 juillet 2024

C.N.A.
11 juillet 2023